

FSF - Informations

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES ET DES ASSOCIATIONS
DU PARAPUBLIC VAUDOIS

NOVEMBRE 2012

ACTUALITE

Après quelques semaines d'attente, le nouveau site de la FSF est en ligne (www.fsf-vd.ch).

Sur le site, se trouvent une description des instances de la FSF avec leurs règlements, une présentation des dossiers en cours (la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud étant le dossier le plus complet), les newsletters ainsi que les rapports d'activités, un guide pratique, une foire aux questions qui n'attend que les vôtres, les communiqués de presse et les associations dans la presse et pour finir une page regroupant une quantité de textes légaux.

Les pages du site seront au fur et à mesure complétées par l'actualité et par vos commentaires et/ou remarques.

D'autre part, le nouveau site de la FSF a été conçu pour que toutes les pages puissent être commentées. Pour cela, il suffira de mettre votre nom et adresse email (afin d'éviter tout piratage du site). Les commentaires devront être validés par le webmaster afin d'éviter tout débordement.

De plus, vous pourrez retrouver la FSF sur les réseaux sociaux.

Sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#). N'hésitez pas à nous suivre et à nous donner vos avis.

Bienvenue sur le site de la FSF, engagée et solidaire

[ACCUEIL](#)

[LA FSF](#)

[DOSSIERS EN COURS](#)

[COMMUNICATION](#)

[GUIDE & FAQ](#)

[PRESSE](#)

[TEXTES LÉGAUX](#)



RETRAITES - CPEV

Un nouveau calendrier de rencontres-négociations avec la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines (DCERH) a été établi.

La commission tripartite, suite à la demande des représentants des employés, s'est à nouveau réunie durant le mois de novembre pour étudier des variantes concrètes permettant d'atteindre les 80% de degré de couverture.

Le 13 décembre 2012 aura lieu une nouvelle séance de négociations où les valeurs, des modèles, le type de solidarité voulu autour de la future caisse seront traités.

Puis, deux nouvelles séances (le 20 décembre 2012 et le 14 janvier 2013) auront lieu.

Une **Assemblée des délégué-e-s extraordinaire** sera convoquée à **la rentrée 2013**.

De plus, dès aujourd'hui, un dossier sur la CPEV est mis en ligne sur le site www.fsf-vd.ch.

Sur celui-ci, on trouvera une Foire aux Questions (FAQ) traitant de la CPEV.

Si vous avez des questions concernant la CPEV, transmettez-les à cpev@fsf-vd.ch.

Chaque mois, nous traiterons, dans la mesure de notre possible, les questions les plus significatives et mettrons en ligne les réponses.

Ecrivez-nous.

SECRETARIAT FSF

Le bureau de la FSF sera fermé du lundi 24 décembre 2012 au mercredi 2 janvier 2013.